

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 50 (1953)
Heft: 6

Rubrik: Le jardin de l'abeille ; Tribune libre

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



LE JARDIN DE L'ABEILLE

Abeilles et arboriculture

Dans quelques jours, nos vergers seront parés d'une éclatante floraison. Approchons-nous un instant des pommiers en fleurs pour mieux en observer la beauté et examiner ce qui s'y passe.

A quelques pas déjà un bourdonnement ininterrompu nous révèle la présence des abeilles. Que viennent faire ici ces chastes buveuses de rosée ? Par des visites rapides, elles vont de fleur en fleur à la recherche du nectar exudé au fond des corolles ; par de petites glandes, les nectaires, dans le jabot de l'abeille, ce nectar sera transformé en miel. Au cours de ces innombrables visites, les abeilles, sans s'en rendre compte, transportent, collé aux nombreux poils de leur corps, du pollen qu'elles déposeront au passage sur les stigmates des pistils des fleurs. Ce faisant, elles apportent ainsi aux fleurs des arbres fruitiers la fécondation nécessaire à la formation des futurs fruits. Sans abeilles, la plupart des arbres fruitiers seraient improductifs ; il en est de même pour beaucoup d'autres plantes.

Le cultivateur moderne, conscient de cette nécessité, doit tout mettre en œuvre pour protéger les ruchers. Les produits à base d'hexa, de D.D.T., les Parathions et les arséniates de plomb, très toxiques pour ces précieux auxiliaires, ne doivent jamais être utilisés sur les arbres fruitiers et champs de colza durant la période de floraison.

(Paru dans les journaux.)

Lettre aux Municipalités vaudoises

*Département de l'agriculture, de l'industrie
et du commerce
Service de l'agriculture*

Lausanne, le 30 avril 1953.

Aux Municipalités des communes du canton de Vaud

Concerne : *Protection des abeilles.*

Monsieur le Syndic et Messieurs,

Des dégâts dans les ruchers consécutifs à des traitements sur les arbres fruitiers en pleine floraison et plus particulièrement sur des colzas en fleur nous ont été signalés l'année dernière dans différentes régions du canton. Aussi avons-nous décidé, d'entente avec les organisations professionnelles intéressées, indépendamment des articles publiés dans la presse, de faire placarder, cette année, une affiche pour attirer l'attention des arboriculteurs et cultivateurs de colza sur les dangers que comportent pour les abeilles les traitements sur les fleurs ouvertes.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir faire placarder le plus tôt possible les affiches ci-jointes aux endroits de votre commune qui vous paraîtront les plus indiqués (piliers publics, laiteries, établissements publics).

Nous vous remercions à l'avance de votre obligeance et vous prions de croire, Monsieur le Syndic et Messieurs, à nos sentiments très distingués.

Le Chef du Département :

P. CHAUDET.

Annexes mentionnées

Plantes mellifères et pollinifères : Les Carex

Parmi les carex les plus visités par l'abeille mellifique, je vous citerai le carex des montagnes (*Carex montana*), le carex printanier (*C. verna*) et le carex lâche (*C. flacca*). Les deux premières espèces commencent leur floraison vers le 20 mars, la troisième à partir du milieu d'avril. Ce sont des plantes monoïques à plusieurs épillets unisexués, le supérieur entièrement mâle (on en compte 2-3 chez *C. flacca*), les inférieurs femelles. Ces derniers sont oblongs, longuement pédonculés, penchés et denses à la maturité, chez carex lâche ; chez *Carex verna* et *montana*, ils sont obovoïdes, tous sessiles ou très brièvement pédonculés. Le fruit des trois espèces est trigone (trois stigmates), sans bec ou terminé en bec court et tronqué.

Voici encore quelques caractères qui vous faciliteront la détermination de ces espèces :



Carex montana

Carex des montagnes : le fruit de cette espèce, pubescent, est protégé par une écaille violette, presque noire, et ordinairement mucronée. La tige est grêle et a tendance à s'arquer. Les feuilles d'une largeur de 2-3 mm., sont molles avec quelques poils ; celle qui se trouve immédiatement sous l'épillet inférieur est sans limbe ou est munie d'un limbe large à bords scarieux. *Carex montana* est une plante gazonnante de 10 à 30 cm. de hauteur.

Carex printanier : les écailles qui protègent le fruit pubescent sont aiguës ou mucronées, brunes à nervure médiane verte. Les feuilles, fermes et persistantes, sont larges de 1,5-2 mm. La souche émet des stolons allongés et la tige dressée, légèrement courbée, est scabre au sommet. La plante mesure de 10 à 30 cm. de hauteur.

Carex lâche : le fruit est pourpre-noir. Les feuilles, glabres, larges de 2-6 mm., sont glauques. La tige de cette espèce, qui émet également des stolons allongés, nue supérieurement, atteint une hauteur de 50 cm.

Carex flacca aime les prairies humides, tandis que *Carex montana* préfère les endroits secs et se rencontrera aussi bien dans les bois que dans les prés et les pâturages. On trouvera *Carex verna* dans les vergers, le long des haies, où il forme parfois des colonies très denses. Ces trois espèces sont répandues de la plaine à la montagne.

R. RÜEGGER.



TRIBUNE LIBRE

Papa, à 80 ans!...

Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs,

Eh bien, oui ! la chose est visible, palpable et réelle. Par cette journée du 1er mai ensoleillée à souhait, alors que la nature s'est parée de ses plus beaux atours — les champs sont émaillés de fleurs. Les arbres fruitiers sont magnifiques, surtout les pommiers et les poiriers, les oiseaux chantent et font leurs nids, le coucou fait savoir, à quiconque l'entend pour la première fois, que s'il a sa bourse bien garnie il aura de l'argent toute l'année. Au coup de midi en cette journée, bénie entre toutes, je suis averti que je suis papa ; comment, à mon âge, être privilégié d'un rejeton, c'est comme je vous le dis, (pas autrement, croyez-le, ne le croyez pas ?). Nous voyons des choses tellement surnaturelles, dans les temps actuels, que j'ai dû me rendre à l'évidence en constatant que la Providence m'avait comblé du plus grand privilège qu'un homme puisse souhaiter en sa vie. Un petit être d'un kilo très bien membré, en pleine vie : je ne pouvais pas l'étouffer ? j'aurais passé pour un criminel. Par conséquent, je l'ai gardé. Nous l'avons installé dans une jolie

couchette... Oh ! elle n'a pas les roues caoutchoutées... non, mais elle est très propre, munie de tous les perfectionnements. Son oreiller n'a pas de dentelles, mais il sera très au chaud, entouré de bonnes couvertures de laine et duvet ad hoc qui le protégeront de toutes les intempéries. Comme il provient d'une race très laborieuse, nous espérons qu'il fera son chemin, ce cher petit être, et, comme ses parents, qu'il ne fera pas honte à sa famille « si Dieu lui prête vie », ce que nous souhaitons. Que la Providence lui prête longue existence et qu'un jour, il puisse prouver à ses parents, à ses ancêtres *qu'il est là* et que nos vœux ont été réalisés. Comme nous voulons le choyer, le dorloter, l'aimer, l'entourer de tous nos soins, de toute notre sollicitude, en tous cas, il ne manquera de rien, je vous le promets.

Pour couper court et ne pas vous raconter des bêtises plus longtemps, il faut que je vous dise la vérité, toute la vérité. La voilà, Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs. Ce n'est pas d'un rejeton qu'il s'agit, mais d'un jeton (excusez-moi si je me suis trompé) ou si vous aimez mieux d'un essaim, un petit essaim qui a eu la complaisance d'aller se poser dans la haie de troènes, qui abrite le restant de mon rucher : à un mètre de hauteur, s'il vous plaît. Oh ! qu'il a bien fait, je le remercie de tout mon cœur ; ne pouvant plus monter les échelles, étant perclus de rhumatismes. Pour terminer, tous mes bons vœux de santé, de prospérité et bonne récolte à tous ceux et celles qui ont eu le courage de me lire jusqu'au bout. Que voulez-vous, on vient... à tout âge. Avec mes excuses réitérées, mes meilleurs messages.

Daillens, le 3 mai 1953.

Gs COMTESSE.

Une plaisanterie

Comment mon nom, à mon insu, a-t-il été glissé dans la liste des conférenciers apicoles parue dans le numéro de mai du bulletin ? Un ami a-t-il pensé me faire plaisir ? Mystère. En tout cas il s'est fortement trompé. Car, si je ne me suis jamais paré des plumes du paon, il m'est désagréable d'être fardé des mérites que je ne possède pas.

Ainsi, amis apiculteurs, veuillez bien rayer mon nom de la liste et dites-vous qu'à aucun degré je n'ai les qualités d'un conférencier, surtout d'un conférencier apicole ; je n'ai pas même la science nécessaire à qui voudrait parler du bon vin, bien que j'en savoure avec plaisir un verre en compagnie d'un ami apiculteur quand d'aventure il arrive chez moi.

Léon BOURGEOIS, Lucens.

RAPPORTS CONFÉRENCES - CONGRÈS

Procès-verbal de la 77^e assemblée des délégués tenue à Lausanne le 14 mars 1953

L'assemblée est ouverte à 10 h. 15 par M. Paul Meunier, président. Il souhaite à chacun la plus cordiale bienvenue et espère que toutes nos déli-